Octave Auguste et la naissance de l'Empire romain

Après l'assassinat de César par des partisans de la République, la guerre civile reprend entre Octave, son fils adoptif, et Antoine, un de ses anciens généraux. Victorieux de son rival, Octave fonde un nouveau régime politique en 27 avant J.-C., qui prend le nom de Principat mais est plus connu sous celui d'Empire.



2 Les pouvoirs d'Octave Auguste

29 avant J.-C. Titre d'imperator (général victorieux) et chef des armées.

- Prince du Sénat (Princeps), premier membre par préséance du Sénat romain.
- Surnom d'Auguste (jusque-là réservé aux dieux).
 Proconsul, il reçoit la direction des « provinces impériales »
- où stationnent les légions (provinces impériales). Il se nomme « Imperator Caesar Divi Filius Augustus ».

23 avant J.-C. Tribun à vie, droit de s'opposer à toute décision du Sénat

12 avant J.-C. Grand Pontife, chef de la religion et ordonnateur des cérémonies.

2 avant J.-C. Reçoit le titre honorifique de Père de la patrie.

Auguste s'est aussi fait élire consul à vie et censeur (le censeur désigne les membres du Sénat).

VOCABULAIRE

L'apothéose : le processus par lequel un souverain défunt est divinisé par son successeur, généralement par un décret du Sénat.

Auguste: titre honorifique décerné par le Sénat à Octave en 27 avant J.-C., qui lui donne un caractère sacré. Tous

les empereurs le porteront. L'Empire, du mot latin imperium (pouvoir): mot qui désigne à la fois le régime politique fondé par Octave et l'ensemble des

territoires contrôlés par Rome. Le Principat (ou Empire): nom donné au régime politique fondé par Octave en 27 avant J.-C.

Octave Auguste s'installe au pouvoir

« Quand Auguste eût gagné les soldats par ses dons généreux, le peuple par l'abondance des vivres, tous par les douceurs du repos, on le vit s'élever insensiblement et attirer à lui l'autorité du Sénat, des magistrats, des lois. Nul ne lui résistait : les plus fiers républicains avaient péri par la guerre ou le bannissement ; ce qui restait de nobles trouvaient, dans leur empressement à servir, honneurs et opulence et ils aimaient mieux le présent et sa sécurité que le passé et ses périls. Le nouvel ordre des choses ne déplaisait pas non plus aux provinces qui se méfiaient du gouvernement du sénat et du peuple [...]. La révolution était achevée : un nouvel esprit avait partout remplacé l'ancien ; et chacun, renonçant à l'égalité, les yeux fixés sur le prince, attendait ses ordres. »

Tacite, Annales, Livre I, IIe siècle après J.-C.

Provinces sénatoriales et impériales (partage de 27 avant J.-C.)

- À l'écart des frontières
- Dépourvues de légions (sauf Afrique

proconsulaire)

 Gouverneurs nommés par le Sénat

Provinces sénatoriales Provinces impériales

- Aux frontières de l'Empire Récemment conquises
- Possèdent des légions
- Gouverneurs nommés par l'empereur

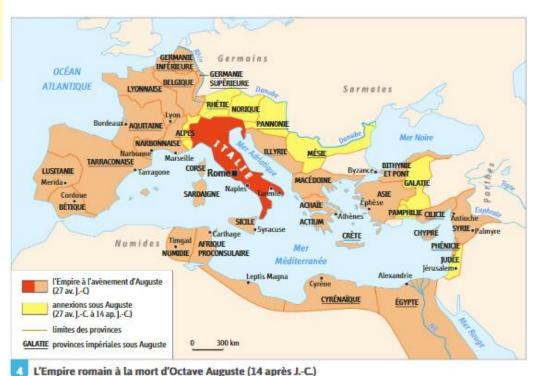
La déification d'Auguste

Après sa mort, Octave Auguste reçoit l'apothéose.

« Après avoir mis Auguste au rang des immortels, on institua en son honneur des prêtres et des cérémonies sacrées avec Livie1 pour prêtresse [...]. Un sanctuaire fut élevé à Rome et dans plusieurs autres lieux [...]. La maison où il était mort fut convertie en temple. À Rome, on placa une image de lui en or dans le temple de Mars [...]. Un décret ordonna qu'à son jour natal, les consuls donneraient des jeux semblables à ceux des fêtes de Mars. »

Dion Cassius, Histoire romaine, Livres LVI, IIe siècle après J.-C.

1. Épouse d'Octave Auguste.



Réalisez une fiche biographique complète à l'aide des documents en suivant le plan ci-dessous.	
I.	Octave avant -27.
II.	Les pouvoirs obtenus par Octave (militaires, politiques, religieux).
III.	L'Empire sous Auguste.
IV.	L'apothéose et la succession.